

## Baisse durable de l'inflation dans les Outre-mer

Le thème du coût de la vie est un sujet d'attention particulière dans les départements et collectivités d'outre-mer (DCOM). Du fait de leur éloignement et de l'exiguïté du marché local, ces économies se caractérisent par des niveaux de prix élevés par rapport au niveau national. Dans ce contexte, l'inflation est un sujet sensible et le rebond de l'inflation en 2009 et 2010 a provoqué des mouvements de protestation contre la cherté de la vie. Depuis 2011, l'inflation s'inscrit en baisse dans tous les DCOM à l'instar de ce que l'on observe dans l'hexagone et dans la zone euro. Il s'agit de l'épisode de ralentissement continu des prix le plus long dans l'ensemble des DCOM depuis 15 ans ou plus.

Cette faiblesse de l'inflation est imputable en grande partie à des facteurs internationaux (baisse des cours du pétrole et des matières premières), nationaux (prépondérance des échanges avec la France hexagonale où l'inflation est faible) mais également à des facteurs locaux (mise en place de la loi contre la vie chère).

La baisse de l'inflation soutient le pouvoir d'achat et est susceptible, dans un premier temps, d'avoir un impact positif sur la croissance, d'autant plus que le poids de la consommation des ménages dans le PIB des DCOM est important. Pour autant, le prolongement de ce mouvement de ralentissement des prix peut également induire des comportements attentistes, de report d'achat ou d'investissement et de tensions sur les profits des entreprises.

### DES ÉCONOMIES QUI SE CARACTÉRISENT PAR DES NIVEAUX DE PRIX ÉLEVÉS

**Du fait, d'une part, de leur éloignement des principaux marchés et des coûts de transport qui en découlent et d'autre part de l'étroitesse de leur marché et de la concurrence réduite dans certaines collectivités, les niveaux de prix sont globalement plus élevés dans les DCOM.** Les sur-rémunérations dans les fonctions publiques et leur influence sur les salaires de la sphère privée contribuent également au niveau élevé des prix.

Selon l'enquête de comparaison spatiale des prix produite par l'INSEE sur la base de chiffres de 2010 (cf. tableau ci-après), un panier de consommation d'un ménage métropolitain coûtait 48,6 % de plus en Nouvelle-Calédonie qu'en métropole ; de même, un panier de consommation d'un ménage néo-calédonien coûtait 17,3% moins cher en métropole qu'en Nouvelle-Calédonie. Ces deux approches sont combinées dans un indice synthétique (indice de Fischer) : voir colonne 4 du tableau ci-après.

**Tableau : Comparaison spatiale des prix entre les DCOM et la métropole en 2010**

Géographies	Outre-mer/Métropole (Panier métropolitain)	Métropole/Outre-mer (Panier Outre-mer)	Outre-mer/Métropole Indice synthétique de Fisher	%
Nouvelle-Calédonie	48,6	-17,3	34	
Polynésie française	51,2	-4,7	25,9	
Martinique	6,9	-2,9	9,7	
Guadeloupe	14,8	-2,2	8,3	
Guyane	19,6	-6,4	13	
La Réunion	12,4	-0,4	6,2	

Sources : INSEE, ISEE, ISPF, CEROM

Le rapport « Programme de Comparaison Internationale de 2011 » de la Banque mondiale confirme l'idée que les DCOM sont des territoires de prix élevés. Dans ce rapport, l'institution de Washington publie notamment un indicateur de niveau de prix en parité de pouvoir d'achat permettant de comparer les différents pays entre eux. Si l'on appréhende la cherté de la vie avec cet indicateur, **les COM sont les territoires les plus chers parmi les petites îles du Pacifique**. Ainsi, Wallis-et-Futuna, la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française occupent respectivement la 1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup> position de ce classement dans le Pacifique.

Ainsi, les DCOM restent des territoires où la vie est plus chère que dans leurs environnements régionaux respectifs ou qu'en France hexagonale. Dans une situation où les PIB par habitant demeurent bien inférieurs à celui de la France dans son ensemble et dans un contexte de taux de chômage élevés, cette « cherté de la vie » a régulièrement été à la source de mouvements de protestations réguliers, dont les plus récents : en 2009 aux Antilles, en Guyane et à La Réunion, en 2011 à Mayotte, au printemps 2013 à Wallis-et-Futuna et en 2014 en Nouvelle-Calédonie.

## UNE BAISSÉ CONTINUE DE L'INFLATION DEPUIS 2011

Depuis 2011, l'inflation a fortement baissé dans l'ensemble des Outre-mer. Fin 2014, elle était proche de zéro, voire négative à La Réunion. Depuis 2011, le glissement annuel de l'IPC des DCOM diminue de manière quasi continue et évolue conjointement avec celle de la France. Étalée sur 4 ans, elle correspond à l'épisode désinflationniste le plus long depuis 15 ans.

**Le graphique 1 montre l'évolution de l'inflation dans les DCOM et permet de distinguer quatre phases successives.**

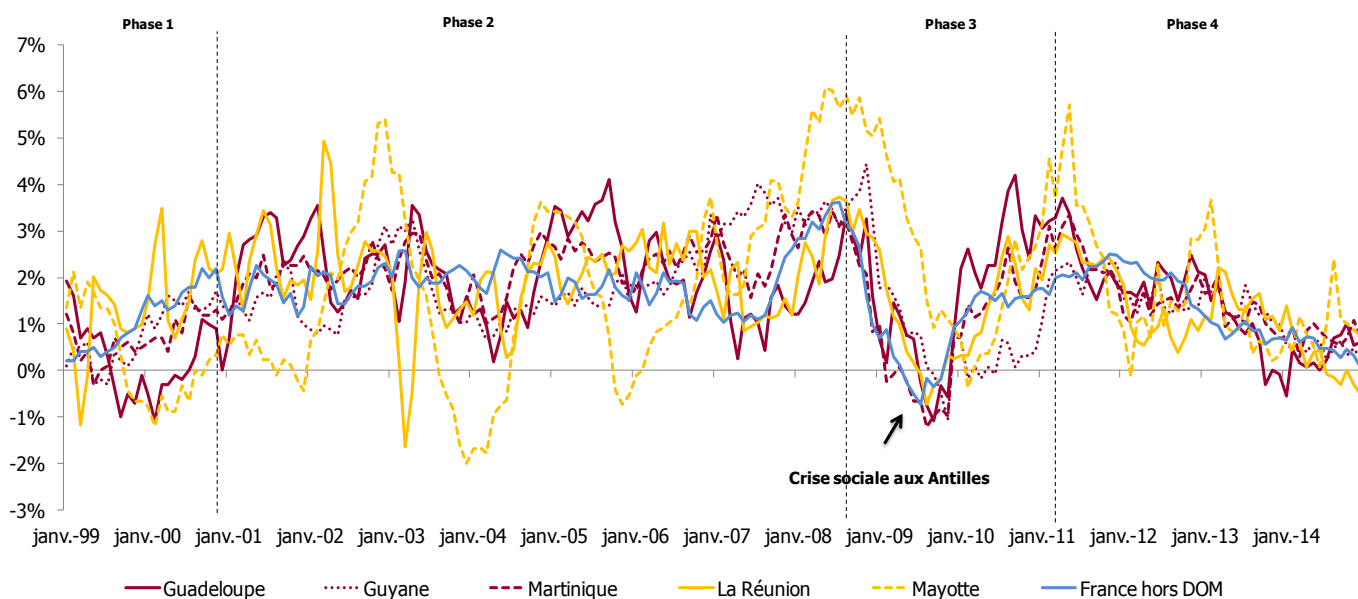
**Au début de la décennie 2000, les DCOM ont déjà connu une période d'inflation faible.** En dépit d'une série de chocs qui auraient pu avoir un impact inflationniste (passage à l'euro, hausse du prix du pétrole, crise de la vache folle, redéfinition du seuil de revente à perte dans la grande distribution) l'inflation dans les DCOM ne progresse que légèrement et reste partout en deçà de celle de la France. Les prix à la Guadeloupe et à Mayotte évoluent même temporairement en territoire négatif.

**A partir de 2001,** le glissement annuel de l'IPC des DCOM reste globalement modéré. L'inflation évolue en dents de scie dans un corridor compris entre +1 % et +3 % et ne le dépasse qu'occasionnellement. Elle accélère en fin de période dans un contexte de croissance économique mondiale élevée, de surchauffe et de flambée des prix des matières premières.

**Dans une troisième phase s'étalant de novembre 2008 à mars 2011,** l'inflation prend la forme d'un « V » : dans le sillage de la crise économique internationale, l'inflation chute sensiblement jusqu'à devenir négative. Cette décélération des prix mondiaux avait alimenté les craintes de déclenchement d'une spirale déflationniste. Le rebond des prix à partir de la fin de 2009 est ensuite très rapide. Dans les DCOM, l'inflation est plus volatile et dépasse celle enregistrée dans l'Hexagone.

On observe **dans la dernière phase une décélération quasi continue des prix sur quatre ans.**

Graphique 1 : Evolution des prix à la consommation des DCOM (en glissement annuel)



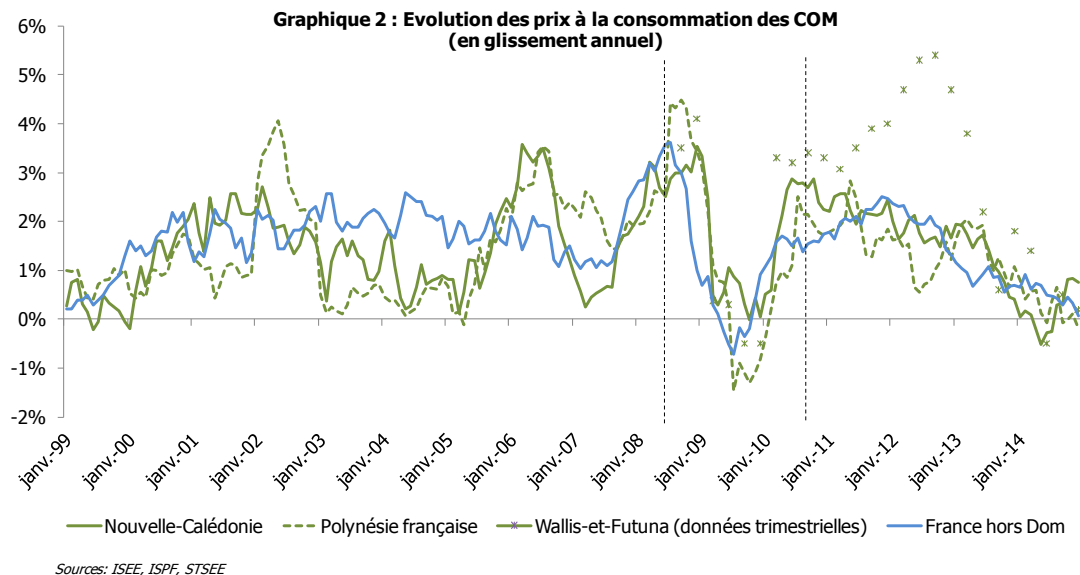
Source : INSEE

**Mayotte fait figure de cas particulier** : d'une manière générale, le glissement annuel de son indice des prix à la consommation est plus volatil que ceux des autres DCOM.

**A Saint-Pierre-et-Miquelon,** la baisse de l'inflation est particulièrement remarquable : de +7,0 % au premier trimestre 2011, l'inflation diminue régulièrement pour retomber à +0,6 % au troisième trimestre 2014. **A Saint-Martin,** il n'existe pas de suivi de prix mais l'inflation de la partie néerlandaise de l'île est orientée à la baisse à l'instar des autres DCOM. Elle se situe à +2,0 % à fin 2014 après avoir progressé de plus de 4,0 % en 2011.

**Le graphique 2 illustre l'évolution des prix à la consommation dans les COM du Pacifique. Les mouvements de l'inflation ont toujours été plus amples rendant plus difficile une description par phase. Cependant les deux dernières phases identifiées pour les DCOM s'observent également dans les COM.** Plus particulièrement, à partir de 2011, l'inflation diminue progressivement pour atteindre fin 2014 +0,8 % en Nouvelle-Calédonie et -0,2 % en Polynésie française. Toutefois, ces deux géographies avaient déjà connu un épisode de faible inflation prolongée au cours de la période janvier 2001 et janvier 2005.

**A Wallis-et-Futuna, la baisse de l'inflation ne débute qu'en 2012.** Après un pic en 2012 (+5,4 % fin septembre), la plus importante enregistrée depuis 2001, Wallis-et-Futuna connaît depuis une augmentation des prix beaucoup plus modérée.

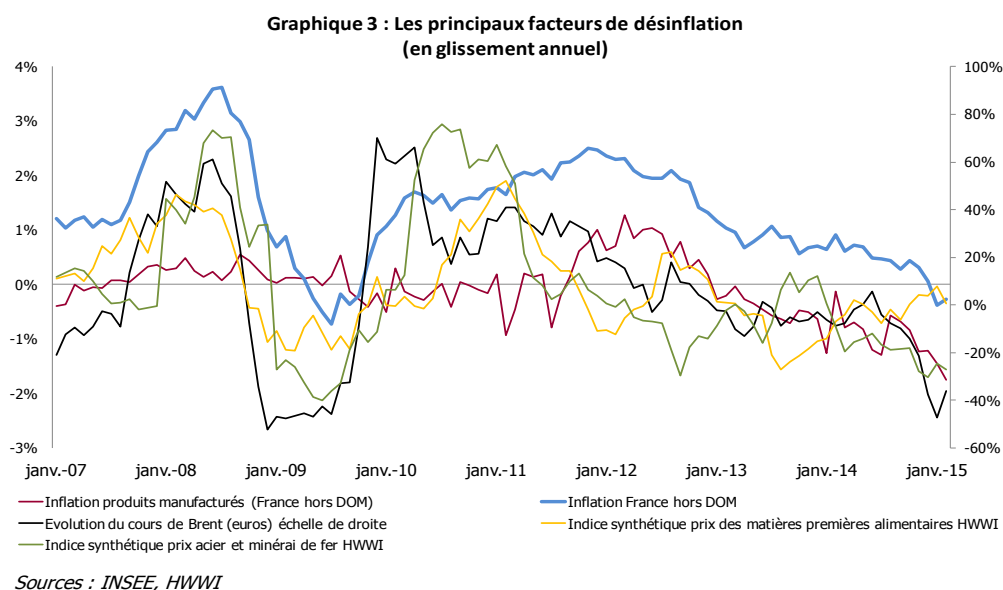


## DES FACTEURS INTERNATIONAUX, NATIONAUX ET LOCAUX À L'ORIGINE DE CE RALENTISSEMENT DES PRIX

La variation des prix à la consommation est la résultante de différentes évolutions de prix : les prix des importations (les cours de matières premières et les évolutions des taux de change, ainsi que les prix de certains biens qui sont un reflet de la conjoncture internationale), les prix à la production (qui intègrent les prix des intrants, des matières premières et les coûts salariaux unitaires), les prix de gros (qui dépendent également du comportement de marge des producteurs) et les marges des distributeurs.

**Le ralentissement des prix dans les Outre-mer observé depuis mi-2011 s'explique à la fois par des facteurs d'ordre international, national et local.**

**Le recul de l'inflation, qui a débuté à l'été 2011 dans les DCOM, résulte en grande partie de la décélération des prix des produits manufacturés, de l'appréciation passée de l'euro ainsi que du repli puis de la stabilisation du cours des matières premières, notamment du pétrole.** Le ralentissement des prix des produits manufacturés s'est accentué en liaison avec l'affaiblissement de la demande mondiale dans un contexte de surcapacité de production globale. L'appréciation de l'euro entre juillet 2012 et mars 2014 (le taux de change effectif nominal de l'euro s'est apprécié d'environ 6 % sur cette période) a amplifié le mouvement de baisse des prix de certaines matières premières, mais aussi ceux des produits finis importés par les DCOM. La forte baisse des cours du pétrole sur le second semestre 2014 a contribué à maintenir les taux d'inflation à de bas niveaux.



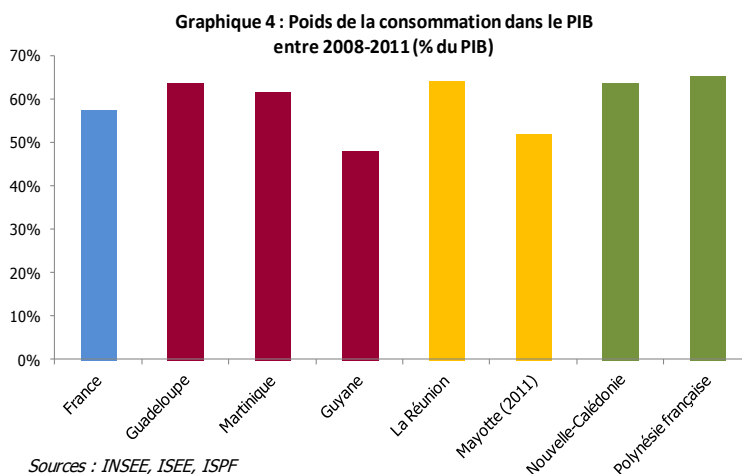
**S'agissant des facteurs nationaux, l'évolution des prix dans les Outre-mer reflète celle observée en France et dans la zone euro, étant donné l'importance des échanges entre des DCOM et la France.** En effet, l'inflation en France baisse continûment depuis 2012 sous l'effet combiné de la désinflation importée et du ralentissement de l'activité économique du pays en liaison avec la faiblesse de la demande. Globalement en France, les coûts salariaux unitaires ont continué à augmenter mais plus modérément qu'avant 2008. Ils sont par ailleurs restés contenus dans le secteur manufacturier où les gains de productivité ont été

importants. Depuis la crise de 2008, les marges des entreprises se sont effondrées, participant à la modération des prix. Dans les DCOM, hors services et produits alimentaires qui sont produits en grande partie localement, la consommation finale demeure largement composée d'importations. Celles-ci sont en provenance de la France hexagonale à hauteur de 50 % pour les DOM et 25 % pour les COM. Le ralentissement des prix dans les Outre-mer est donc principalement importé.

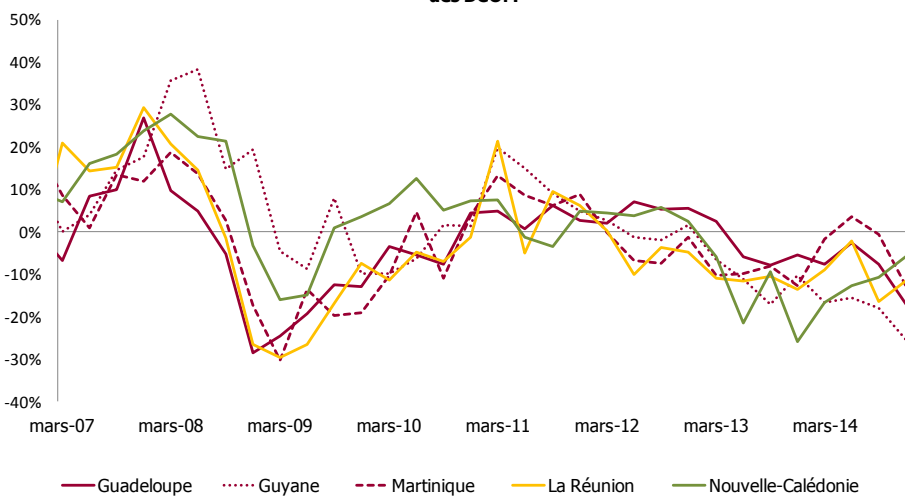
**Dans les DCOM, s'ajoutent à ce phénomène mondial et national, l'ensemble des mesures mises en place pour réduire le différentiel de prix avec la France hexagonale :** mesures de prix administrés, paniers de biens de première nécessité, complétés par la mise en place d'observatoire des prix et des marges. La Loi relative à la régulation économique Outre-mer adoptée fin 2012, en réponse aux mouvements de protestations contre la vie chère, est venue renforcer ces mesures. Si son impact reste difficile à apprécier au regard des autres variables macroéconomiques qui sont à l'œuvre, cette loi a eu le mérite de susciter une prise de conscience sur les écarts de prix qui existent entre les DCOM et la France. La faiblesse de l'inflation en Outre-mer est également le reflet de la faiblesse de la demande intérieure.

## FAIBLESSE PERSISTANTE DE L'INFLATION DANS L'OUTRE-MER : IMPACT ET PERSPECTIVES

**En théorie, un processus désinflationniste** permet de soutenir à court terme le pouvoir d'achat des ménages et, partant, la consommation et plus généralement l'activité. En Outre-mer, compte tenu du poids important du poste « consommation » dans le PIB (cf. graphique 4), le premier effet direct attendu est donc plutôt favorable à la croissance. Toutefois, l'inflation ressentie par les ménages peut être bien supérieure à celle mesurée officiellement par l'indice des prix. Les consommateurs accordent davantage d'importance aux évolutions de prix des produits de consommation courante. Or dans la plupart des DCOM, la hausse des prix des produits alimentaires, sujet particulièrement sensible, a été supérieure à l'inflation globale, expliquant que la perception de gains de pouvoir d'achat soit atténuée et que l'impact attendu soit modéré.



**Graphique 5 : Soldes d'opinion relatifs aux prix prévus par les chefs d'entreprise des DCOM**



leurs prix de vente la baisse des prix de l'énergie et des biens intermédiaires et ils anticipent une poursuite de la baisse des prix (cf. graphique 4). Les chefs d'entreprise pourraient donc adopter une position attentiste et reporter leurs décisions d'investissements.

**L'inflation mondiale, dans la zone euro et dans les DCOM devrait se maintenir à un bas niveau en 2015.** Toutefois, l'ampleur de la baisse des prix et sa diffusion aux différents secteurs est très différente entre les DCOM et les mouvements de prix sont très volatils dans les plus petites économies. La faiblesse de l'inflation, la durabilité de ce phénomène et les différences entre les collectivités d'outre-mer seront un sujet d'attention particulier dans un contexte social toujours fragile, à une année charnière où la conjoncture semble plus favorable.

**Par ailleurs, une baisse prolongée de l'inflation peut avoir des conséquences macroéconomiques défavorables en se répercutant sur les anticipations des agents économiques.** En effet, en anticipant une nouvelle baisse des prix, les consommateurs pourraient adopter une position attentiste et reporteraient les décisions de consommation, induisant *in fine* une baisse de la demande agrégée adressée aux entreprises. A leur tour, les entreprises diminuent leur niveau de production, reportent leurs investissements et réduisent leur demande de travail, contribuant ainsi à l'augmentation du chômage, à la baisse des salaires et à celle du revenu disponible des ménages. **Selon l'enquête de conjoncture de l'IEDOM/IEOM**, les chefs d'entreprise interrogés ont répercuté dans

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr)

Directeur de la publication et Responsable de la rédaction : N. DE SEZE – Rédaction : T. LATREILLE et K. ETOILE

Editeur et imprimeur : IEDOM

Achévé d'imprimer : 27 juillet 2014 – Dépôt légal : juillet 2014 – ISSN 1952-9619